aussi accrédité auprès du Saint-Siège. Per d'objections.

44e séance du 22 juin 1948, à 9 heures.

M. Petitpierre: M. Feisat quittera le service à fin juillet. Il elv s Présidence: M. Celio. It el retrog aulo arveb eM .tmemom el

Absent: -

Secrétaires: MM. Leimgruber et Oser.

Clôture: 13 heures 15.

Procès-verbal: v-oner inemessal noissimmos enu ruog juotrus

Télégrammes de Suède, Norvège, Danemark.

M. Petitpierre: Reçu télégramme des ministres aff. étrangères de ces trois pays à l'occasion du centenaire.

Monument Paredewski.

and 10 M. Petitpierre: M. Etter est invité à l'inauguration. Ministre de Pologne, également invité, a refusé en raison du fait qu'il y aura comme orateur deux ministres polonais de l'ancien régime. Je ne crois pas que cette attitude doive empêcher M. Etter de participer.

- m' a of M. Etter: Le syndic de Morges m'avait dit qu'il n'y aurait que les amis de P. Refuser mantenant serait capituler.

M. Petitpierre: Des précautions sont prises pour que ces deux ministres ne prononcent pas de propos déplacés.

M. Celio: Ne pas se prêter au jeu du ministre du Pologne. M. Etter doit aller.

Palestine.

M. Petitpierre: Le conseil de sécurité demande aux Etats membres ou non de l'UNU d'accorder coopération médiateurs. Pour la Suisse il s'agit de ne pas exporter du matériel de guerre dans les pays intéressés et de ne pas y introduire du personnel combattant.

M. Etter: L'interdiction de sortie vaut-elle aussi pour les ressortissants des Etats intéressés.

M. Petitpierre: Il s'agit de gens qui n'ont pas de passeport régulier. Ces"titres de voyage" sont des titres exceptionnels.

Le projet de télégramme est approuvé. de 1300 wagons allemands entre les mains. Oottier s'est engagé

tierve Chancelier Figl. oo'b sestsonert settrotus xus eroner sel s

M. Petitpierre donne lecture du programme. Le professeur de Salis a été chargé d'organiser une conférence Figl. J'ai émis un avis négatif. Il me semble que MM. Etter et de Steiger devraient accompagner le chancelier (possibilité de se partager).

Réforme monétaire al lemande.

M. Petitpierre: Avons fait des démarches pour sauvegarder avoirs suisses (avoirs des consulats). D'après informations anglaises, la dette extérieure du Reich ne serait pas annulée. **Podis**

Ministre de l'Inde. . (Isdrev-sécond el riov) : retter: M. Petitpierre: Desai demande si avons objections à ce qu'il soi aussi accrédité auprès du Saint-Siège. - Pas d'objections.

.anortoe, do de le le seance du 22 juin 1948, à 9 neures.

Feisst.

M. Petitpierre: M. Feisst quittera le service à fin juillet. Il remercie confiance témoignée par CF. Ne rien dire à la presse pour le moment. Ne devra plus porter le titre de ministre dans la vie privée.

Lettre Escher.

M. de Steiger: Le dernier rapport du CF était un peu laconique, surtout pour une commission largement renouvelée.

Office de conciliation.

M. Rubattel: Le Vorort a d'abord été opposé, craignant l'éviction des organes professionnels. L'AF s'appliquera aussi à l'industrie du bois et du bâtiment où les conflits sont nombreux. L'office fédéral n'interviendra que dans les conflits intercantonaux importants.

Secrétaires: MM. Leimgruber et Oser.

M. de Steiger: Quelle est la portéde l'art. 6, 3e al.? (sanctions)? La peine CPS prévue pour désobéissance est-elle aussi applicable?

Des sanctions suffisantes sont nécessaires. La question a-t-elle été bien étudiée?

M. Rubattel: La publication des violations de la paix sociale n'aura pas de résultat substantiel. Portée juridique de la disposition un peu incertaine. Les peines autres que l'amende relèvent des tribunaux.

M. de Steiger: Important de veiller à ce que cette nouvelle institution fonctionne efficacement. Les communistes ne se soucient souvent pas des conventions conclues. Avoir des règles qui soient respectées.

M. Rubattel: Avoir des sanctions rapides.

M. de Steiger: Si la Confédération institue d'office, la question des sanctions change d'aspect.

L'affaire reste sur la table du Conseil, mais avec communication aux chambres.

Crédit ouvert à la France. de la finale II serre lutited .M

M. Nobs: La France ne remboursera pas les 15 mios arrivant à échéance le 30 juin. Gouverneur de banque de France dit que le paiement est impossible. Grosse déception pour nous. Avonsun contingent de 1300 wagons allemands entre les mains. Cottier s'est engagé à les rendre aux autorités françaises d'occupation. Le CF devrait dire aux Français "Si vous ne payez pas, nous garderons une partie des wagons". Inadmissible que la France se moque ainsi de son engagement. Se faire stipuler des livraisons françaises supplémentaires ou établir un plan d'amortissement ou encore établir des règles de transfert pour capitaux privés. Le département pol. doit examiner ces questions. Pas possible de rester en bons termes si nous sommes traités ainsi. La délégation économique et financière doit examiner la chose.

Exposition Rembrandt. istes en doies ub equetrouxe esteb al

M. Etter: (Voir le procès-verbal).

Organisation mondiale de la santé.

M. Etter: Je voudrais que vous approuviez un passage du discours que je devrais pornoncer. Le CE genevois envisage la fondation. d'un office de la santé publique à Genève, comme centre de recherches et d'enseignement. Si cet institution est créé, l'organisation mondiale de la santé fixera peut-être son siège à Genève. L'office aurait un caractre national ou si possible international. le Conseil d'Etat voudrait que la Confédération participe à la fondation. Cela représenterait une dépense de 50 à 150 000 fr. par an. L'affaire m'est sympathique. Puis-je dire dans mon discours que les autorités fédérales aimeraient voir les Etats étrangers s'intéresser à la chose? Il n'y aurait ainsi pas d'engagement financier expressis verbis, mais un engagement moral.

M. Nobs; L'institut tropical de Bâle nous demande régulièrement des subsides. Autres cas de ce genre existent ou existeront.

Nous risquons de nous engager toujours plus. Nos recettes fiscales fléchiront prochainement. Si le budget établi par le Conseil des Etats pour la réforme des finances devait entrer en vigueur, plus possible de se montrer généreux. Dire dans la déclaration que les universités sont l'affaire des cantons et que le CF ne peut s'engager aujourd'hui avant que la question de la réforme financière soit réglée.

M. Petitpierre: Ne pas parler de nos affaires intérieures dans cette conférence internationale. Genève supporte jusqu'à présent à peu près tout le poids financier de ces conférences et offices internationaux. Problème général à discuter par le CF. Avons intérêt très grand à ce que l'organisation internationale de la santé se fixe dans le pays. Seule organisation vraiment gènérale. On nous demande rien pour la construction des bâtiments. On nous demande simplement aujourd'hui de donner un caractère national. Je dois en parler encore à Zutter pour trouver formule vague. Une dépense de 50 à 150 000 fr. sera rentable du point de vue de notre statut de neutralité.

M. de Steiger: Je dois faire les réserves recommandées par M. Nobs. Si des voeux doivent être exprimés, c'est Picot qui doit le faire. M. Etter ne devrait rien dire de précis. Biffer le passage ou l'atténuer.

M. Kobelt: Trouver une formule plus vague. Défendre notre situation internationale pour l'avenir, sans trop de préoccupations financières.

M. Rubattel: Même avis que Petitpierre. Réserver la question de l'exploitation.

M. Celio: Le CF peut'il s'engager sans avoir l'avis des chambres.

Dire si possible: c'est une oeuvre très intéressante qui devrait être internationale.

M. Petitpierre: La fondation Rockfeller exige que l'institut soit national et pas cantonal. De mons discutérune fois la question de savoir si la Suisse a un intérêt à attirer les organisations internationales. Avons de la chance d'avoir les autorités genevoises très compréhensives pour intérêts suisses.

M. de Steiger: Aucun de nous n'a mis en doute l'utilité d'attirer les institutions internationales chez nous. Pas admissible que Genève prenne des initiatives et qu'on nous demande ensuite de payer.

M. Etter: Le secrétaire général de l'organisation internationale

de la santé s'intéresse à la question. Si je ne dis rien, il m'interrogera. Je lui dirai qu'on étudie la chose. Grosse erreur de dire aux Genevois que le CF ne peut rien faire. Le CF a fait peu pour Genève, sauf pour Cointrin. Le dépt. politique doit trouver cherones et d'enseignement. Si oet instituellement de senored

M. Celio: Donc, pas de décision. Trouver formule qui n'engage pas. La Confédération fait peu pour Genève, ville internationale. dation. Cela représenterait une dépense de 50 à 150 000 fr. par an

Barrage de Cleuson orth et-stuf . euplidagmya fee'm erislîs'i

M. Etter: L'EOS construit un barrage qui n'est pas encore approuvé. Divergence de vues sur la structure du barrage (creu ou massif) EOS n'a pas daigné se rendre sur place pour discussion. A simplement envoyé l'entrepreneur. Le 15 avril, nous avons dit à EOS que nous ne puvons pas accepter le barrage creux. EOS a passé outre. L'avons sommé d'interrompre les travaux avec menace de poursuite pénale. EOS a recouru au CF contre cette sommation. Nous devons exécuter nos mesures. Troillet propose de laisser aller les choses en se réservant d'exiger, le cas échéant, le comblement du mur de barrage. Nous pouvons engager les ouvriers à des constructions de routes en cas de fermeture du chantier. Les mesures de police doivent être prises par le Valais. Le recours de l'EOS a-t-il un effet suspensif. EOS l'affirme. Justice et police ne croit pas. Avant d'agit, je veux convoquer ces Messieurs de l'EOS. EOS prétend que la Confédération peut exiger le mur massif et que ce serait l'affaire du canton.

M. Kobelt: La rupture du barrage serait une catastrophe pour la vallée du Rhône (Martigny). Un barrage massig est moins vulnérable et retient mieux l'eau. Le vidage an ticipé existeplusieurs jours.

M. Etter: Si le dépt de l'intérieur exécute la mesure et que le CF approuve ensuite le recours, situation désagréable.

M. de Steiger: Si nous pensons que le mur est insuffisant, le dire carrément à ces messieurs. Si suspension a des effets extraordinaires, ces Messieurs doivent faire une demande spéciale et pas seulement se prévaloir de l'effet suspensif du recours.

M. Celio: Pour Lucendro, les experts divergeaient d'avis. Moment est venu de prendre une décision de principe, car divers barrages vont se construire. Nous imposerions des conditions particulières, très onéreuses, en vue d'un état de guerre. C'est pourquoi on peut se demander si la Confédération ne devrait pas contribuer finacièrement aux frais supplémentaires. Décidons que tous les barrages doivent être massifs.

M. de Steiger: M. Etter sait donc que la majorité du CF ne veut pas reconnaître effet suspensif du recours. Cela doit lui suffire peutêtre pour les délibérations subséquentes. signoitement out à

M. Celio: Donc pas d'effet suspensif au recours.

MM. Nobs, Kbbelt et Petitpierre: Même avis.

M. Rubattel: Ne nous exposons-nous pas à de grosses difficultés en cas de licenciement du personnel? N'est-il pas possible de négocier d'abord avec ces Messieurs? S'ils ne cèdent pas, tant pis.

M. de Steiger: Nous n'avons eu qu'un échange de vues, rien de plus. M. Etter: Penser au danger en cas de tremblement de terre.

Arbeitersängerverband.

M. Etter: Le CF devrait être représenté. Déléguer M. Nobs.

serveen. Minsi décidé. co ne encificação son sirq enovA . notism

Fabrique d'automobiles de Caslano. (Voir procès-verbal).

elom stort ob foots) selstènèv escatern sel ruou sestra trores

M. de Steiger : La convention est conclue. Communiqué à publier.
Sforza a voulu conférence de presse présidée par lui. Il y aura en accord supplémentaire secret, à cause de la France, etc. nouvelle syance. D'où augmentation du priv des marchundises avec

Courses automobiles de Berne.

M. Kobelt: J'irai si quelqu'un d'autre ne veut pas y aller. Préfererais ne pas y aller.

M. de Steiger: Dans ce cas, mon dépt pourra peut-être envoyer quelqu'un. Avis devra être donné à lachancelle rie.

Inauguration d'un monument à Bâle.

M. Kobelt: Les Français veulent venir avec une fanfare militaire. Le Conseil d'Etat Brechbühl a donné l'autorisation. Dans ces conditions, autorisez-moi à donner la permission nécessaire pour le port de l'uniforme. Mais demandez à Brechbühl de sollisciter après coup l'autorisation de assirg anotatoed

M. Celio: Si c'est trop tard, tant pis. Autrement insister pour qu'il n'y ait pas d'uniformes. Précédent dangereux. Perstanda Ferstanda Ferstanda Seconda Fishert-gesets.

Fête des Sokols à Prague.

M. Kobelt: L'attaché militaire tchaque a invité deux delégués à cette fête. Une réponse affirmative a été donnée très naturellement. Plus possible refuser l'invitation. Avons d'ailleurs un certain intérêt à engoyer quelqu'un.

Fête fédérale de gymnastique.

M. Kobelt: Le CF a versé 10 000 fr. à fonds perdus pour cette fête. Maintenant constate qu'il y a un bénéfice. Faut-il demander le remboursement? Non, parce qu'il y aurait un déficit si toutes les subventions devaient être remboursées. Le comité a décidé de verser le bénéfice dans un fonds pour les futures fêtes. Cela permettrait peut-être d'éviter une subvention, le moment venu. DA isrebsen je seonania

Pourparlers avec la Russie.

M. Rubattel: Des pourparlers sur les questions horlogères ont été engagés en vertu des lettres échangées en mars à Moscou. Russes désirent acheter 50 machines d'horlogerie (ou les louer) contre exportation de 10 millions de montres pendant 5 ans.

Fin du rationnement.

M. Rubattel: Fuchs estime qu'il n'y a pas de danger à supprimer le rationnement de la farine, si pas d'augmentation de la consommation. Avons pris nos dispositions en conséquence. Des mesures seront prises pour les graisses végétales (stock de trois mois imposé aux importateurs), riz, idem.

Prix des graisses.

M. Ruattel: La Confédération a prêté à OLFET 12 mios pour maintenir les prix, puis 5 mios. Les 5 mios ne peuvent pas être remboursés. Nous ne pouvons as demander à la caisse fédérale une nouvelle avance. D'où augmentation du prix des marchandises avec hausse de l'indice du coût de la vie. (0,3 points). Elle sera probablement compensée par baisse prix sucre et pommes de terre. La viande risque de renchérir de 70 cts par kg.

Motion de la commission des pouvoirs extraordinaires du CE.

M. Nobs: La commission a changé d'avis. Schmuki a modifié la motion. Noue ne devons pas laisser tomber l'impôt. Donner suite à la motion Schmuki modifiée. Autorisez-moi à défendre cette solution.

Décisions prises sur la base de propositions écrites.

Politique. Convention météorologie internationale. Beratende Kommission Seeschiffahrtsgesetz. Agrément Ganz.

Thiercy, congrès Union astronomique intern.

A sound 100 xueb attvol s em Naegeli, consul honoraire.

-lerutem aout sonnob at a Office de liquidation des intérêts étrangers. aquellia b anova .noitstiAgrément Jaccard. issog auff .tnemel

Intérieur

Kl. Anfrage Grimm.

Justice et police. 6e congrès de photogramétrie. Vereinigung der beider Basel.

Le Conseil d'Etat Brechbuhl a donné l'autorisation. Dans ces

Pension Kamber 100 transfer 100 trolles no trans y from Panzerjäger und Militärflugzeuge am etimos el .e eetoomer ers Waepens-Carriers. vons eet eetoot ta serutut sel muoq senot mu Begnadigungsgesuch Schmid, Blum, Stoll.

el .nolinevdue enu restro Metallpistenplatten. reg eled .set 31

Finances et douanes.

Reederei AG Rückvergütung Zoll Tabakrippen. Herabsetzung Fiskalabgabe Zigarren Vorläufige Neuordnung Bundespersonalversicherung

Economiet publique Landdienst (Tapol sal no) altago from Zahlungsverkehren mit Italien. . and I describe a describe 2. Tagung Komitee f. Industrie ECE

de fer.

Postes et chemins Cyril Voutat, Beförderung Allocation Genève-Cointrin.

Politique.

Organisation mondiale santé.

fédérale

Chancellerie Kl. Anfrage Wey.

M. Celio: La chancellerie propose de donner suite adruses sel entre emirer en à la suggestionsous réserve d'ouverture des crédits. serves seb sons que et des dépts de justice et police et des finances sont d'accord. orivés.

elwood framedient en et M. Etter: D'accord également; mais un écrit sur seonsuses sed .etnerelib eda cst serait plus lu que la cst.

Isvoz el Jases Jaste M. de Steiger: Introduction Waldkirch est bonne Tsq selvelso streng st . mais trop juridique. Examiner s'il n'est pas posdo sobre sons sons de la compléter par des considérations sur le fait que la cst n'est pas tout mais que les lois te ensuo si en d'exécution jouent un aussi grand rôle. Si nous demandons aux recrues de connaître la constitution, donnons-la aux familles. Ces considérations peuvent être brèves.

> M. Petitpierre: Je suis négatif. Plutôt mettre le brochure à la disposition de ceux qui la désire.

> M. Rubattel: Envoi automatique superflu. J'aurais préféré une petite brochure sur cst 1948 et son origine. Dépense inutile.

> M. de Steiger: D'accord d'envoyer des exemplaires en dépôt aux communes à disposition de ceux qui s'y intéressent.

M. Nobs: Distribution intégrale. Valeur durable de cette distribution.

M. Kobelt: Distribution à tous.

M. Celio: Il n'y a pas de proposition contrairel Nous sommes donc d'accord.

M. Etter: Et les jeunes Suisses qui deviennent majeurs?

M. Kobelt: C'est l'affaire des cantons. Ne distribuer qu'aux électeurs.

M. Petitpierre: Remettre la constitution aux ménages. Je m'en remets.

M. de Steiger: Limiter la distribution aux électeurs.

M. Celio: Ainsi décidé. Liquider la question Wey. Il faudra ensuite inscrire le crédit dans les crédits supplémentaires.

M. de Steiger: Le département des finances pense qu'on peut demander un crédit supplémentaire sans décision préalable des chambres. Dans ce cas modifier le texte.

M. Celio: Le texte définitif sera adopté par décision présidentielle.

Justice et police.

Assurance véhicules-automobiles étrangers.

M. de Steiger: Le dépt desafinances demande qu'on fasse d'abord desexpériences. Sociétés d'assurance travaillent à perte dans cette branche. Tenir compte de cette situation.

M. Nobs: Les pertes de la direction g. des douanes augmenteront (imprimés). Vu la pénurie de devises

des étrangers, nous acceptons ce sacrifice. etius remob eb eagorg e C'est une subvention déguisée.

estiblic seb equitievus b evi M. Rubattel: Différence de régime entre les assurés Jaos seonenii seb je edilo Suval et les autres. Double assurance des assurés privés.

Tue fire au siam de M. de Steiger: L'inégalité de traitement découle d'une condition juridique différente. Les assurances ennod des destables not privées font une perte en garantissant la Suval la Suval ne sera peut-être pas très grande, on verra plus tard s'il faut augmenter les primes des étrangers, dans l'intérêt de la douane et pour couvrir les autres frais.

lerisatnos noit keogorq eb saq a y'n II roife3 .M

présidentielle.

M. de Steiger: Le dépt desafinances demande qu'on fasse d'abord debexpériences. Sociétés d'assu-

M. Nobs: Les pertes de la direction g. des douanes